

Procuration pour l'utilisation des services en ligne Internet proposés sur le site MSA

Je soussigné (e)
 Nom :
 Prénom :
 Né(e) le
 Demeurant.....

 Votre numéro d'adhérent MSA (sécurité sociale ou Siret)
 Votre adresse mail :

Donne procuration, conformément aux articles 1984 à 2010 du code civil, à

FIBOIS AURA
 10 Allée des Eaux et Forêts
 Maison de la Forêt et du Bois
 63370 LEMPDES

Cette personne ou cette entreprise n'est pas adhérente MSA:

Pour sa connexion elle aura besoin d'un identifiant : n° de SIRET pour les tiers déclarants, comptables et autres.
 Si un identifiant a déjà été choisi par cette personne ou cette entreprise pour une autre procuration, nous lui conseillons d'utiliser le même.

Merci d'indiquer votre identifiant (SIRET) : 332 086 347 00033
 Votre adresse mail : contact.clermont@fibois-aura.org

Pour utiliser les services en ligne suivants :

Bouquet entreprise N° de Siret :
 Demander mes attestations professionnelles

Bouquet exploitant N° de sécurité sociale :
 Demander mes attestations professionnelles

J'atteste avoir pris connaissance des conditions d'exercice de la procuration

A Le

Signature de l'assuré (obligatoire) Signature du mandataire

A retourner par courrier avec le règlement à

Fibois Auvergne-Rhône-Alpes
 10 Allée des Eaux et Forêts
 63370 LEMPDES

Vos contacts : Samuel Resche - 04 73 16 59 79 // 06 37 24 87 78
 Florence Malhière/Neige - 04 73 16 59 79

Les informations recueillies dans ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Fibois AuRA et destinées, sauf mention contraire, à être rendues visibles sur le site « La Forêt Bouge » et/ou sur les annuaires d'entreprises émis par Fibois AuRA. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous pouvez à tout moment exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en vous adressant à Fibois Aura, 10 Allée des Eaux et Forêts 63370 LEMPDES ou à contact.clermont@fibois-aura.org.

Vous êtes une entreprise de travaux forestiers Fibois Auvergne-Rhône-Alpes vous propose en 2019 en partenariat avec ses interprofessions territoriales

Une adhésion au Service Pro

- Centralisation des documents obligatoires et de garantie de régularité de votre activité (attestation MSA, assurance).
- Transmission d'une carte d'adhésion et fiche adhérent attestant de la régularité de votre entreprise.
- Promotion des adhérents en service pro
- Diffusion à la demande des informations aux donneurs d'ordres.



Une adhésion au Contrat d'engagement PEFC

- Adhésion à une démarche d'amélioration de votre entreprise (environnement, sécurité, réglementation)
- Accompagnement et conseil du chargé de mission amont forestier en fonction de vos besoins.
- Accès à des subventions régionales (achat de matériel) ou départementales (aide installation)



Une intégration à la plateforme « La Forêt Bouge » // Service gratuit

- Outil de mise en relation rapide et simple entre votre entreprise et les propriétaires forestiers.
- Mise en relation entre entreprises pour faciliter l'échange de données.
- Démarches plus faciles pour trouver des prestataires et/ ou des donneurs d'ordre rapidement.



Pour adhérer : une seule démarche, un seul document

Vous êtes entrepreneur de travaux forestiers, vous souhaitez adhérer, plusieurs formules à votre disposition (cochez la case qui convient et joindre les documents) :

Adhésion Service Pro

- Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 75 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 175 € ht (TVA 20 %)
- Joindre le document signé pages 3 et 4 (obligatoire)
 - Une attestation de responsabilité civile professionnelle
 - Une attestation de régularité fiscale

Adhésion au contrat d'engagement PEFC

- Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 25 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 25 € ht (TVA 20 %)
- Joindre le document signé pages 3 (obligatoire)
 - Un extrait kbis de moins de 6 mois
 - Une attestation de levée de présomption de salariat

Adhésion au Service pro et au contrat d'engagement PEFC

- Si adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura / Précisez le nom 90 € ht (TVA 20 %)
 Si pas adhérent à une association d'ETF ou Fibois Aura 200 € ht (TVA 20 %)
- Joindre le document signé pages 3 et 4 (obligatoire)
 - Une attestation de responsabilité civile professionnelle
 - Une attestation de régularité fiscale

Vous pouvez aussi intégrer la plateforme

La Forêt Bouge

- Remplir la page 2
- Un extrait kbis de moins de 6 mois

Gratuit

Entreprise :
Siret : **Code APE / NAF :** **Année de création :**
Adresse siège social :

Téléphone : **Télécopie :** **Mail entreprise :**
Site internet :
Contact (Nom // Prénom) :
Fonction dans l'entreprise :
Adresse (si différente de l'entreprise) :

Téléphone (ligne directe) : **Portable :** **Mail personnel :**
Rayon d'intervention :

Votre métier (cochez la case correspondante):

Récolte de bois

- Abattage manuel
- Abattage mécanisé
- Débardage par porteur
- Débardage par câble mat
- Débardage par skidder
- Traitement phytosanitaire des souches / bois abattus

Pépinières / Négoce de plants forestiers

- Production de plants
- Vente de plants forestiers

Vente fournitures / produits

- Vente de fournitures forestières
- Vente de produits phytosanitaires

Transport de bois

- En tant qu'ETF je ne transporte que mes propres bois

Travaux autres

- Transformation bois de chauffage
- Travaux publics (entretien, réalisation de voiries forestières)
- Transformation de bois énergie (broyage plaquette)

Préparation à la plantation

- Mise en andain
- Dessouchage
- Sous solage
- Potets / Pelle
- Broyage
- Labour
- Scarification

Plantation

- Plantation manuelle (mise en place de plants)
- Plantation mécanisée (mise en place de plants)
- Mise en place de protection gibier

Suivi de plantation

- Elagage
- Dépressage manuel
- Dégagements de plantation manuels
- Taille de formation
- Gyrobroyage (dégagement / débroussaillage)
- Dépressage mécanisé
- Ehoupage
- Traitement phytosanitaire

Achat / Vente de bois sur pied

- Feuillus achat vente
- Résineux achat vente

Achat / Vente de bois bord de route

- Bois de chauffage (billons) achat vente
- Bois d'industrie - Feuillus achat vente
- Bois d'industrie - Résineux achat vente
- Bois d'œuvre - Feuillus achat vente
- Bois d'œuvre - Résineux achat vente
- Plaquette forestière achat vente

Engagements de l'entreprise

Général

Je m'engage à avertir, dans les plus brefs délais et par courrier avec accusé de réception, le gestionnaire des services de tout changement pouvant survenir au sein de mon entreprise susceptible de modifier et/ou d'altérer les informations la concernant.

Contrat d'engagement PEFC

J'engage mon entreprise pour 5 ans à

- **Participer à la certification de la gestion forestière durable PEFC pour l'ensemble de mon activité.** Ma participation sera reconduite tacitement tous les cinq ans sous réserve de l'acquiescement de ma contribution, et sauf dénonciation de ma part par courrier au moins 3 mois avant la date d'expiration.
- Respecter les **règles de la gestion forestière durable définies dans les PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016** et les règles de la certification forestière régionale et de groupe définies dans le PEFC/FR ST 1002 : 2016 ;
- **Faciliter la mission du personnel de PEFC AURA et de l'organisme certificateur** amenés à effectuer des contrôles de conformité et les **autoriser à cet effet à titre confidentiel à consulter tout document utile** relatif à mon activité en lien avec ma participation au système PEFC;
- **Mettre en place les actions correctives** qui me seront demandées par PEFC AURA en cas de pratiques forestières non conformes, sous peine d'exclusion de ma participation à la certification forestière ;
- Accepter que ma participation soit publique ;
- **Régler la contribution financière** relative à ma participation au système PEFC.
- Accepter le fait que la démarche PEFC s'inscrit dans un processus d'amélioration continue et qu'en conséquence **les règles de gestion forestière durable (PEFC/FR ST 1003-1 : 2016, PEFC/FR ST 1003-2 : 2016, PEFC/FR ST 1003-3 : 2016)** sur lesquelles je me suis engagé **pourront être modifiées** ; une fois informé de ces changements, je pourrais poursuivre mon engagement (par accord tacite) au sein de PEFC, ou mettre fin à ma participation par courrier adressé à PEFC AURA ;
- **Mettre à jour auprès de FIBOIS AuRA, qui les transmettra à PEFC AURA, les informations relatives à ma participation** en cas de modification de ma situation ou à sa demande ;
- **Conserver, sur une durée minimum de 5 ans, les documents me permettant de justifier du respect de mes engagements**, notamment les justificatifs de formation, les contrats de prestations travaux forestiers, les échanges de courriers, etc. ;
- **En cas de retrait volontaire ou d'exclusion**, j'ai bien noté que **je ne pourrai pas de nouveau participer à PEFC pendant une période fixée** par PEFC AURA.
- Je demande l'usage du logo PEFC de PEFC AURA et m'engage à les utiliser uniquement sur les documents et supports hors produits (par exemple : contrats de prestation, factures, site internet, signalétique en forêt, documents de communication,...)

Spécifique Service Pro

- J'autorise le gestionnaire des services à transmettre à mes clients une copie de ma carte professionnelle ainsi que l'ensemble des documents ayant servi à sa validation dans le cas où le client en exprimerait la demande.
- J'autorise ma compagnie d'assurances à transmettre à FIBOIS AuRA l'ensemble des informations dont il pourrait avoir besoin pour la validation de mon Service pro.

Nom et Prénom **Date et signature obligatoire**

Attestation sur l'emploi des salariés (cochez la case qui convient)

J'atteste sur l'honneur :

- Notre entreprise **n'emploie pas** de salariés.
- Notre entreprise **n'emploie actuellement aucun salarié originaire d'un pays hors « EEE »**, ni ressortissants d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France. (Espace Economique Européen)

Je m'engage à informer immédiatement le donneur d'ordres du recrutement de tels salariés et à lui transmettre les informations et documents demandés par la réglementation en vigueur. (Tableau ci-joint).

- Notre entreprise **emploie actuellement au moins un salarié originaire d'un pays hors « EEE »** ou d'un état « EEE » en période transitoire, soumis à autorisation de travail en France mentionné à l'art. L5221-2 du Code du Travail.

LISTE DES SALARIES ETRANGERS, SOUMIS A AUTORISATION DE TRAVAIL EN FRANCE, ETABLIE A PARTIR DU REGISTRE UNIQUE DU PERSONNEL (art. 8254-2 du Code du Travail)

Nom	Prénom	Date d'embauche	Nationalité	Type ID*	Numéro ID**

Les salariés de votre entreprise se voient systématiquement remettre des bulletins de paie conformes aux dispositions de l'article R.3243-1 du code du travail français

*Type ID : Type du titre valant autorisation de travail (Carte de séjour, carte de résident, carte de séjour temporaire).

**Numéro ID: Numéro d'ordre du titre valant autorisation de travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'Article 441-7 du Code Pénal.

Nom et Prénom **Date et signature obligatoire**